

### L'ajournement

Le CN réexamine constamment toutes ses activités ferroviaires dans le but d'en améliorer la productivité et, ce faisant, il faut qu'il tienne compte de l'évolution technologique et industrielle à long terme. Une gare de récupération met de côté une partie du matériel déclassé pour l'envoyer à la réparation, et démonte le reste pour le vendre aux ferrailleurs.

Comme l'a dit mon ami d'opposition, le parc de matériel roulant s'est amoindri considérablement. Au début de l'année, toute la gare de Moncton a été fermée. Il reste donc London en Ontario et Winnipeg. Si l'activité est concentrée à London c'est que, me dit-on, la gare de récupération est voisine de l'industrie ontarienne du recyclage de la ferraille. Cela nous ramène à la tradition de l'Ouest qui consiste à se plaindre...

**M. Blaikie:** La gare de Winnipeg est voisine du recyclage au Manitoba.

**M. Thacker:** L'usine se trouve en Ontario en partie pour qu'elle soit à proximité de ces énormes installations de recyclage. Cela fait grincer l'Ouest parce qu'il en va toujours ainsi: l'Ontario est densément peuplée, elle est située à proximité des Grands Lacs et d'un bassin énorme de population, aux États-Unis, si bien que les industries veulent s'y installer. Pour nous, de l'Ouest, la solution serait un accroissement démographique. Voilà quelle serait la véritable solution à nos problèmes. Toutes les autres ne sont que secondaires, comme la hausse du nombre de nos députés ou une réforme sénatoriale qui nous assure une meilleure représentativité régionale. L'Ouest a besoin d'habitants. Si nous étions 15 millions, nous aurions du pouvoir. Le député en convient certainement.

Cette initiative touche 43 travailleurs à Winnipeg. Douze d'entre eux pourront prendre une retraite prématurée, et 22 sont admissibles au programme de sécurité d'emploi du CN, grâce auquel ils ne seront pas licenciés s'il acceptent, n'importe où dans leur région, un poste qui serait vacant ou pour lequel ils feraient valoir leur ancienneté. Les autres employés comptent de une à sept années de service au sein de la société ferroviaire. Ils sont admissibles aux indemnités de départ du CN et aux prestations d'assurance-chômage. Ils toucheront ainsi 80 p. 100 de leur salaire pour une durée établie en fonction de leurs années de service.

La fermeture du chantier de récupération n'aura toutefois pas d'incidences sur les services de réparation ni sur le fonctionnement des principaux ateliers du CN, à Transcona, qui embauchent 2 200 travailleurs, soit 100 de plus que l'an dernier. Dans la région métropolitaine de Winnipeg, le CN compte au total au delà de 6 000 employés. Je voudrais bien qu'il en soit de même à Lethbridge.

#### LA SANTÉ—LE SIDA—L'INFORMATION DU PUBLIC/LE FINANCEMENT DU CENTRE FÉDÉRAL DU SIDA

**Mme Margaret Mitchell (Vancouver-Est):** Monsieur le Président, je suis heureuse d'avoir l'occasion de revenir sur la question que j'ai posée au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. Epp) le 18 mai dernier au sujet du rôle de leader que doit jouer le gouvernement dans la lutte contre l'épidémie de SIDA et de l'affectation d'urgence de ressources nationales à cette fin. Je voudrais d'abord féliciter le ministre qui, dans un discours prononcé hier à Winnipeg, a dévoilé les grandes lignes du combat que le gouvernement envisage de livrer au SIDA au cours des cinq prochaines années.

Au moins, le gouvernement semble désormais s'attaquer sérieusement au problème du SIDA. Nous regrettons toutefois qu'il ait si longuement tergiversé au cours des deux dernières années, pendant que les victimes du SIDA mouraient. Le Canada n'a pas su répondre aux attentes des autres pays.

Près de 1 000 Canadiens ont succombé au SIDA. Près de 800 autres victimes ont été diagnostiquées et environ 50 000 autres personnes porteraient le virus HIV. Et ce n'est que maintenant que le gouvernement fédéral accorde les fonds nécessaires pour mener une dure lutte à cette terrible épidémie.

Pendant des mois, le Cabinet a même retenu les fonds d'exploitation qui avaient été prévus au budget du centre canadien d'information sur le SIDA. Bien que je sois contente des progrès qui découleront de l'annonce du ministre, je voudrais soulever certains points et donner quelques mises en garde.

Premièrement, il faut comparer les nouvelles subventions fédérales, soit les 129 millions de dollars répartis sur cinq ans, à l'énorme problème auquel nous faisons face. Le gouvernement doit se rendre compte que l'octroi de ces subventions, bien qu'elles soient des plus opportunes, ne représente que le premier pas dans cette lutte à finir contre le SIDA. Par comparaison, mentionnons que, dans le budget qu'il a proposé pour 1989, le président des États-Unis, M. Reagan, consacre 1,3 milliards de dollars à la recherche et au traitement du SIDA.

Deuxièmement, nous craignons que, dans le cadre de cette vaste campagne contre le SIDA, les fonds ne soient pas répartis adéquatement. L'argent du monde entier ne viendra jamais à bout du SIDA s'il est gaspillé, si les politiques gouvernementales sont mal orientées ou si le gouvernement a peur d'aborder des questions délicates, comme les moyens de contraception, de façon directe et explicite.

● (1815)

Troisièmement, à la lumière des consultations que j'ai tenues avec le médecin fonctionnaire de Vancouver, je suis convaincue que les programmes d'éducation publique et d'appui aux victimes du SIDA seraient beaucoup mieux coordonnés par l'entremise des centres de santé métropolitains et régionaux, qui pourraient organiser les initiatives à l'échelle nationale et diffuser les techniques qui ont remporté le plus de succès. D'ailleurs, ces centres assument déjà cette responsabilité, ils ont énormément d'idées nouvelles, mais ne possèdent pas les fonds nécessaires pour étendre leurs activités.

Par conséquent, j'exhorte le ministre à décentraliser le financement par le biais des autorités médicales régionales dans les grands centres où le virus du SIDA se trouve concentré. Le rôle du gouvernement fédéral consiste à coordonner de tels efforts, à diffuser les renseignements et à faciliter la recherche. Il convient toutefois de faire parvenir dans les plus brefs délais possibles aux intéressés les fonds nécessaires. Les gens attendent depuis longtemps déjà.

J'ai écrit au ministre et je suis déjà intervenue à la Chambre au sujet des politiques du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social concernant les médicaments à fournir aux personnes affectées du SIDA. Je me suis plainte au sujet des provinces qui refusent d'assumer, en vertu du régime d'assurance-maladie, le coût des médicaments prescrits. Je voudrais